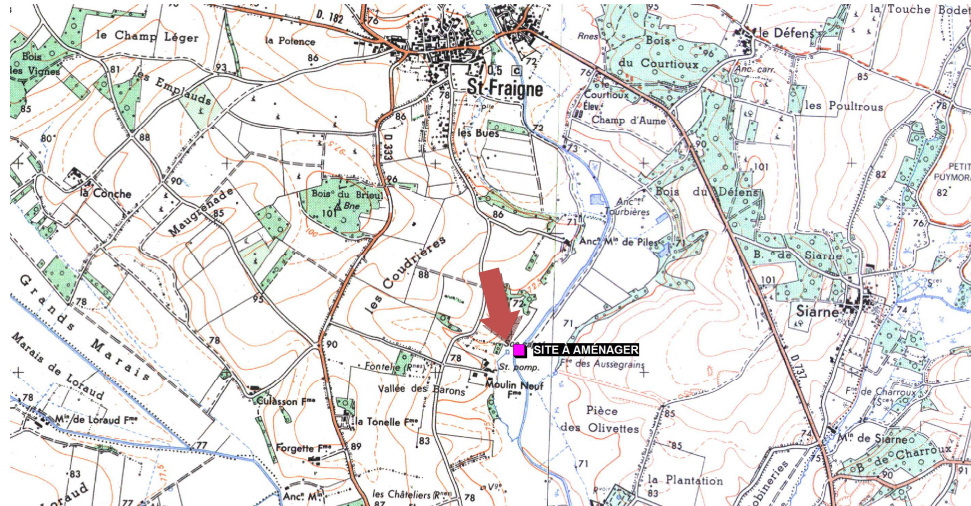


## Aménagement d'un seuil transversal pour rétablir la continuité piscicole sur l'Aume - commune de Saint-Fraigne (16)

L'Aume est une rivière de 1<sup>ère</sup> catégorie, affluent rive droite du fleuve Charente. L'enjeu de la truite fario y est omniprésent mais régulièrement mis à mal à cause de l'anthropisation du bassin versant, entraînant des étiages trop sévères couplés de ruptures de continuité écologique. En effet, de nombreux ouvrages mobiles sont présents au fil de la rivière, et certains retrouvent leur radier perché de par la nature du fond (tourbe).



Le seuil de Moulin Neuf est dans ce cas-là. Le radier de l'ouvrage ancré très profondément a créé un point dur sur le cours d'eau, entraînant une érosion régressive en aval, sur un lit constitué de tourbe. De ce fait, le radier est devenu à lui seul un obstacle à la continuité piscicole, ayant un impact direct sur les taux de reproduction de farios en amont immédiat.



**Maître d'ouvrage :** SIAH Bassin Aume Couture

**Dates des travaux :** Mai 2014

### Présentation des objectifs des travaux effectués :

Il s'agissait lors de ces travaux d'étendre la pente brutale créée par le seuil. En effet, un effacement total aurait nécessité d'étudier l'impact sur l'amont (incision du lit, érosion régressive, sédimentation aval...) et les enjeux n'ont pas semblé justifier de telles démarches. De ce fait, nous avons opté pour l'aménagement de la chute engendrée par le seuil, ce qui semblait répondre entièrement aux objectifs de franchissement piscicole. De plus, avant la chute d'eau, le radier du seuil créait un écoulement sur radier lisse, rajoutant une difficulté pour la remontée piscicole.

### Descriptif technique :

L'aménagement a donc consisté à rehausser le lit en aval immédiat du seuil, de sorte à rallonger la chute d'eau et noyer le radier. Le matériau utilisé pour ces travaux est issu d'une carrière de calcaire locale. Afin de rehausser le niveau du lit, nous avons opté pour l'utilisation de la tête de gisement, offrant une grande diversité dans la granulométrie à un moindre coût. La mise en place dans le cours d'eau s'est faite en positionnant au préalable un feutre permanent et perméable sur le fond du lit (pour éviter que le granulat ne s'enfonce dans la tourbe, faisant ainsi s'affaisser l'aménagement) et un géofilet sur les berges (pour éviter tout phénomène d'érosion de berge avant la reprise de la végétation). Une fois la pente recrée et atténuée, des blocs ont été positionnés en forme de seuil échancré pour certain (afin d'augmenter la ligne d'eau, et d'autres de façon éparse pour atténuer l'énergie mécanique sur le nouvel ouvrage).

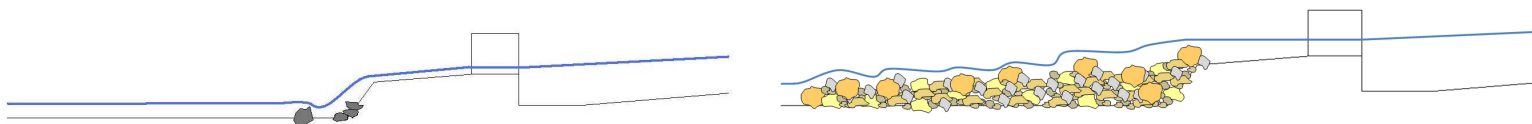


10.2014



11.2014

### Etat des lieux avant / après :



**Avant :** Chute d'eau d'environ 1,20 m, et présence d'une lame d'eau très faible sur le radier.

**Après :** Ennoisement du radier et allongement de la pente hydraulique.

### Informations sur les aspects administratifs et financiers du projet :

Coût total : **11 339,57 €**

Ces travaux ont été intégrés à un programme pluriannuel qui a fait l'objet d'une DIG sur laquelle les rubriques liées à la modification du profil en travers ont été visées.

Concernant les financeurs, l'agence de l'eau Adour-Garonne, le conseil général de la Charente et le conseil régional Poitou-Charentes ont participé au financement de cette action, à hauteur de 80%.

### Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Photos du secteur, quantités de matériaux, rapports d'activités, programmes pluriannuels...

### Présentation des impacts observés depuis les travaux :

Le milieu a très vite intégré l'aménagement, surtout sur un plan visuel. L'aménagement permet une pente hydraulique tout à fait acceptable pour l'ensemble des espèces piscicoles. Nous n'avons pas encore assez de recul pour évaluer l'impact sur la remontée des truites, mais avons pu constater que les 1<sup>ers</sup> géniteurs de la saison de frai de 2014 ont pu accéder aux sites amont malgré une faible hauteur d'eau ; auparavant, l'ONEMA nous avait fait remarqué que sans crue annuelle, les sites de frai n'étaient pas colonisés.

### Type de suivi :

Suivi photo avant et après travaux, suivi des sites de frai en amont (données ONEMA) et suivi topographique (profil en long et en travers - état initial).

### Commentaires :

La difficulté sur ce genre d'opération réside en l'estimation des volumes à mobiliser, et donc aussi en la réalisation d'un CCTP suffisamment précis pour la consultation des entreprises. Dans ce cas, l'entreprise retenue nous a fourni un coût au m<sup>3</sup> livré et à l'heure effectuée par la pelle.

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Julien BLANCANT- 05 45 21 01 91- 06 78 77 88 86 - [siahbac@orange.fr](mailto:siahbac@orange.fr)

Elu référent : Monsieur Franck BONNET (Président) - Maison de l'eau, le bourg, 16140 St-Fraigne.